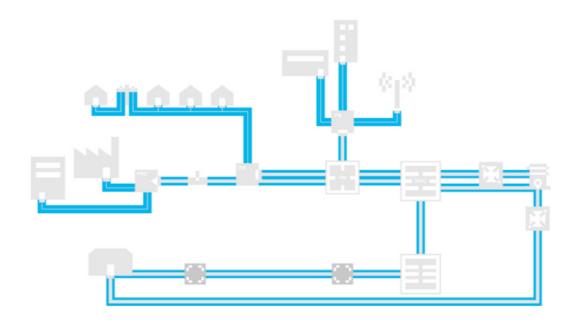
GC BLO

Accéder au Génie Civil et aux Appuis Aériens de la Collectivité pour le déploiement de Boucles et Liaisons Optiques.



Génie Civil BLO

Cette offre donne un droit de passage pour un seul câble optique dans les installations.



Votre parcours client

1. Contractualisation



Les contrats à signer :

Accord Cadre, RGPD, Espace Opérateurs et e-services



Une fois les prérequis signés, l'ensemble du catalogue d'offres du Réseau d'Initiative Publique (RIP) est accessible à la contractualisation.

2. Accès à votre Espace Opérateurs RIP



Un espace client digital unique, sans frais, est mis à votre disposition.

Accédez à vos e-services pour effectuer toutes vos opérations et gérer ainsi votre activité en toute autonomie 7j/7 24/24. Retrouvez également les informations pratiques : vos contrats, vos actualités, vos factures, un espace documentaire...

3. Les 4 phases composantes de l'offre









GC BLO

Fournitures des Plans Itinéraires

Etude par l'Opérateur

Phase de Travaux de l'Opérateur

Vie de Réseau



Fournitures des Plans Itinéraires

Commandez la documentation des infrastructures Génie Civil mobilisables: souterrain et appui aérien, à la maille départementale du RIP.



Etude par l'Opérateur

Demandez l'autorisation d'intervenir dans le Génie Civil pour une période de 6 mois. Vous pouvez accéder aux ouvrages et déclarer vos travaux à venir.



Phase de Travaux de l'Opérateur Travaux

Déposez une commande d'accès, après validation par le RIP, vous pouvez déployer votre fibre optique en respectant le contrat et les règles d'ingénierie. Réalisez ses travaux sous 80 jours ouvrés.

Notification

En cas de problèmes sur le Génie Civil: conduite cassée, tampon soudée ou sous-chaussé, vous pouvez demander la réparation par le RIP.

Accompagnement

Bénéficiez d'un accompagnement durant toute la phase de travaux pour intervenir sur une chambre sécurisée ou pour avoir l'autorisation de percer un grand pied droit.

Fin de Travaux

Envoyez un dossier de fin de travaux avec votre fichier d'appuis aériens sous 30 jours ouvrés après la fin de la durée desdits travaux.



Vie du Réseau

Vous pouvez modifier ou résilier des travaux déjà réalisés dans les installations de Génie Civil, souterraines ou aériennes du RIP.